



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-HÉNÉDINE

Résumé de la séance de consultation

La séance de consultation s'est déroulée à l'église de Sainte-Hénédine située au 109, rue Principale, le 22 septembre 2021 à 19h30.

Les invités suivants étaient présents :

M. Alain Busque, chef des opérations de Cambi
M. Alain Turmel, chef pompier du service incendie de Sainte-Hénédine
M. Luc Veilleux, de Poste Canada
Mme Pier-Ann Paré, de la Sûreté du Québec
Mme Isabelle Laterreur, de La Boîte d'Urbanisme (animatrice)

M. Michel Duval, maire, M. Yvon Marcoux, directeur général, secrétaire-trésorier, et Mme. Mireille Girard-Bernier, secrétaire adjointe sont aussi présents ainsi qu'une centaine (~100) de citoyens et citoyennes.

La séance débute par un mot du maire présentant chacun des invités. Il explique sommairement la situation.

Mme Pier-Ann Paré de la Sûreté du Québec prend la parole et mentionne que pour une raison de sécurité, il est important que les numéros civiques se suivent de façon fluide. Elle quitte ensuite la rencontre.

Mme Isabelle Laterreur enchaîne avec la présentation. Elle présente page par page le document préparé qui est diffusé sur projecteur et dont une copie est remise à tous à l'entrée.

Mme. Laterreur invite les différents intervenants à donner leur avis à la population. La question de sécurité revient auprès de M. Turmel et M. Busque. M. Veilleux quant à lui informe de ce qui a trait à la poste.

À la suite de la présentation, Mme Laterreur invite les citoyens et citoyennes à poser leurs questions et donner leurs commentaires.

Questionnements :

- Est-ce que les résidences de la rue Principales auront des plaques (9-1-1) et est-ce que les numéros changeront ?
- Y aura-t-il une compensation financière possible pour les entrepreneurs ?
- Quels changements d'adresse devront-nous faire nous-même au niveau des ministères ?
- Où en est rendu la technologie ?
- Combien de temps ça prend avant que le changement soit fait pour les services d'urgence ?
- Y aura-t-il des changements dans la route Saint-Jean-Baptiste?
- Est-ce qu'il y aura une démarche faite au niveau de Google, Amazon, etc.?
-

Commentaires :

- Ce n'est pas une consultation car vous n'avez pas demandé l'avis des citoyens et citoyennes.

L'animatrice remercie ensuite les citoyens et citoyennes et leur souhaite une belle fin de soirée. Ils quittent l'église.

Yvon Marcoux